

Appel à candidature à un poste de Technicien(ne) forestier(ère) chargé(e) de mission « Développement forestier et Natura 2000 » (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Bourgogne-Franche-Comté

Intitulé du poste :

Technicien forestier chargé de mission (H/F)

Type de contrat :

CDD à temps complet de droit public **de 10 mois**, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986).

Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.

Catégorie d'emploi :

B

Rémunération :

Selon barème des rémunérations du CNPF (rémunération en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure).

Fourchette : entre 26.9K€ et 37.4K€ brut annuel

Résidence administrative :

Belfort (90)

Prise de poste prévue :

Le 1^{er} mars 2026, renouvelable si les financements le permettent

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire national. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Description du poste

Les actions de développement qui seront conduites par le technicien chargé du secteur s'appuient sur le Contrat d'objectifs et de performance du CNPF. Elles seront notamment les suivantes :

- **Participation à l'animation du site Natura 2000 du Piémont vosgien et appui technique au montage de contrats Natura 2000 forestiers** (sites du département du Territoire de Belfort)
- **Appui technique aux propriétaires :**
 - conseils et diagnostics individuels, stations forestières, changement climatique et choix d'essences (BioClimSol, catalogue des stations...),
 - actions de regroupement pour la mobilisation, la gestion en commun : associations de propriétaires, de desserte collective (ASA) et groupements de petites propriétés...
- **Animation d'une bourse foncière forestière** : identification des vendeurs, mise en relation avec acheteurs limitrophes et utilisation du service foncier de la plateforme [La Forêt Bouge](#),
- **Vulgarisation de la gestion forestière durable** : réunions d'information collectives, formations, publications, suivi et installation de parcelles expérimentales,
- Promotion des documents de gestion durable (DGD : PSG et CBPS),
- Relations avec les gestionnaires forestiers, les partenaires du CRPF et les élus locaux.



Vous intégrerez l'équipe départementale qui vous accompagnera et vous serez basé à l'Antenne de Belfort (centre-ville) aux côtés du responsable départemental et du secrétariat. Les techniciennes et technicien des autres secteurs sont basés en Haute-Saône. Le secteur d'intervention couvre les massifs forestiers privés du Territoire de Belfort et de la partie Est de la Haute-Saône. Les contextes forestiers sont diversifiés, productifs et les modalités de gestion sont variées (Hêtraie-sapinière des Vosges comtoises, chênes et feuillus précieux du Sundgau, hêtraies-chênaies des collines sous vosgiennes et du premier plateau Jurassien).

Profil recherché

- Niveau BTS ou licence professionnelle gestion forestière et idéalement niveau BTS GPN,
- Intérêt pour les thématiques forestières, Natura 2000, eau et biodiversité,
- Goût pour le contact avec les propriétaires et gestionnaires forestiers,
- Bonne capacité d'animation et aptitude à s'insérer dans une équipe,
- Très bonne organisation, maîtrise des logiciels informatiques courants et qualités rédactionnelles,
- Force de proposition afin d'élargir la mission et d'ouvrir de nouvelles perspectives conventionnelles,
- Une connaissance de l'outil SIG QGis, serait un plus,
- Permis B valide obligatoire, voiture de service selon disponibilité (boîte mécanique), ou remboursement des frais kilométriques selon les barèmes administratifs en vigueur

Dispositions internes

- 25 jours de congés annuels et 19 RTT (selon présence et quotité de travail),
- Mutuelle obligatoire avec participation employeur,
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9 € pris en charge à 60% par l'employeur,
- Télétravail envisageable à hauteur de 1 jour par semaine,
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% (dans la limite du plafond légal) et forfait mobilité durable,
- Prévoyance facultative avec participation employeur à hauteur de 7€ par mois.

Personnes à contacter

- François JANEX, Directeur : 06 71 01 65 59
- Damien CHANTERANNE, Responsable départemental 70/90 : 06 80 58 27 51

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant le **15 février 2026** dernier délai, un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé,

par mail ou par courrier à :

CNPF Bourgogne-Franche-Comté,
18 boulevard Eugène Spuller
21000 DIJON
ou bfc@cnpf.fr.

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, par téléphone ou courriel, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra fin février, dans les locaux du CRPF, à Belfort.